

Réf: Dossier 188696

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YMA GOLD »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
9EME TRANCHE, NON DE LA PHARMACIE HERMES, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YMA GOLD »

Objet : Exploitations minières, achat & vente de minerais, recherche, divers.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
9EME TRANCHE, NON DE LA PHARMACIE HERMES, Lot  
NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M TOURE ABDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02154 du 20/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14900/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

